



Liquidation et erreur de la banque, qui paye ?

Par **philobre**, le **25/07/2009** à **17:41**

Bonjour,

J'ai une question, un ami à vendu sa société à un acquéreur.

La banque à omis de lever les garanties d'emprunts et l'entreprise a déposé le bilan pour mauvaise gestion du nouveau gérant qui de plus était interdit bancaire.

la banque relance le vendeur pour rembourser le prêt de l'acquéreur.

D'autre part, la banque qui avait accordé 6000€ de découvert au vendeur à augmenter ce découvert pour le nouvel acquéreur jusqu'à la somme de 98000 € et malgré les nombreuses erreurs de leur part, se permet de réclamer le remboursement au vendeur et non à l'acquéreur.

mes questions sont,

- 1) Comment forcer la banque à arrêter de harceler le vendeur qui n'est pour rien dans la mauvaise gestion de l'acquéreur, pas responsable de l'oublie par la banque de la levée de caution d'emprunt
- 2) le vendeur peut-il réclamer des dommages et intérêts pour ce harcèlement de la banque et ces nombreuses erreurs?

Encore merci pour vos conseils, je vous ferais de la pub dès que l'occasion se présentera.